



Commune de TRIORS

Procès-Verbal du conseil municipal du 7 mai 2024 à 20h30

Dûment convoqué le 2 mai 2024, le conseil municipal s'est tenu dans la salle des associations, sous la présidence de Pascal HANSBERQUE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers votants : 14

Présents :

Pascal HANSBERQUE, Maire

Michel BOUY, Anne-Laure COINDRE, Jean-Luc REYNAUD, Sébastien AVIT adjoints

Pascal MINODIER, Marie-Ange CHABERT, Nicole BOUY, Sébastien BOUTHERIN, Guy LEYDIER, Séverine LUYTON, Sébastien XERRI, Jean Marc COINDRE, conseillers municipaux.

Absents excusés : Sonia CHABERT a donné procuration à Sébastien BOUTHERIN, Jonathan PEYRAUD

Secrétaire de séance : Guy LEYDIER

Auxiliaire de séance : Séverine MACHON

Quorum : 8

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal.

Venue du Conseil des Jeunes.

1°) Délibérations :

- Convention d'Entente intercommunale pour l'acquisition, la gestion et le suivi du prêt de matériel logistique (remorques et barrières)
- Prime exceptionnelle pour les agents

2°) Points sur les travaux des commissions et groupes consultatifs.

3°) Questions diverses :

- Déclaration d'Intention d'Aliéner une parcelle située quartier « L'Abel Hermance » soumise au Droit de Préemption Urbain (DPU).
- Déclaration d'Intention d'Aliéner une maison d'habitation située Desserte de la Motte soumise au Droit de Préemption Urbain (DPU).
- Organisation des bureaux de vote
- Emplacement de taxi
- City tour

Compte-rendu du conseil du 7 mai :

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal : approuvé à l'unanimité

Venue du Conseil des Jeunes. Le maire passe la parole aux délégués du CMJ pour nous présenter l'avancée de leurs projets. Le CMJ se réunit, en principe, 1 fois avant chaque vacance scolaire.

Projet 1 : réaménagement du mobilier urbain. Quelques commandes ont déjà été passées.

Projet 2 : choix du film projeté (en principe) le 23 août. Les jeunes se prononcent pour « Patients ».

Projet 3 : rénovation de l'abribus. Réflexions en cours avec l'adjoint aux travaux.

Projet 4 : Un nouveau titre pour le bulletin municipal est proposé : « L'Écho Triorais ».

D'autre part, pendant la 1^{ère} semaine de la buvette, le 18 juillet, les jeunes vont proposer une soirée sur le thème de la plage.

1°) Délibérations :

- **Convention d'Entente intercommunale** pour l'acquisition, la gestion et le suivi du prêt de matériel logistique (remorques et barrières). Convention projetée avec les communes du G11 pour mutualiser de matériel. La commune de St Paul achètera et gèrera ce matériel. Les 11 communes participeront selon une répartition établie sur la population. Les associations qui en auront besoin les réservent auprès de la mairie.
→ Adoptée à l'unanimité.
- **Prime exceptionnelle pour les agents** : Sébastien Avit explique aux membres du Conseil que les différentes propositions de l'État de revalorisation des salaires n'étaient pas mises en œuvre sur la commune. L'Etat n'a proposé aucune revalorisation salariale concrète, sinon nous n'aurions eu d'autre choix que de nous y soumettre. Il est vrai qu'une négociation sur le seul métier de secrétaire de mairie a été ouverte, mais nous ignorons pour l'heure le calendrier.
Il a en revanche donné la possibilité aux communes l'attribution aux salariés d'une prime dite "inflation". Malheureusement, vu notre actualité municipale, il ne nous a pas été possible de faire en temps et en heure les démarches nécessaires imposées par le décret en 2023.
Dans ce contexte à la fois politique et inflationniste, il nous a paru bienvenu de proposer au budget 2024 et au vote, l'attribution d'une prime exceptionnelle à nos employés communaux.
Aussi, la proposition est de verser aux 4 employés communaux une prime exceptionnelle équivalente à un mois de salaire. Au total, cela représente 4 418 €.
→ Adoptée à l'unanimité.

2°) Points sur les travaux des commissions et groupes consultatifs.

École : le voyage à Paris est annulé. Il se fera peut-être à l'automne.

IME : Une rencontre avec la directrice a eu lieu. Contact a été repris, bon accueil. La possibilité d'avoir des projets ensemble demeure. En interne, une réflexion a lieu pour remettre des petits à l'IME de Triors.

CMJ : Intérêt pour le concours « villages fleuris ».

Communication : Travail en cours sur un futur site Internet pour la commune. Négociations avec le fournisseur de l'agglo.

CAS : En lien avec le CCAS de Romans, 2 marches sont prévues lors de la « Semaine bleue » à Triors le 30 septembre. La mairie offrira le café et la pogne le matin, en accueil. Si la commune veut participer à la Semaine bleue, il faut monter et déposer un projet avant le 27 mai, dernier délai. Soirée jeu : peu de monde à la première, mais bon moment partagé.

Cimetière : Toutes les concessions ont été prises en photos.

SIVOS : prochaine réunion le 15 mai. Une dérogation a été refusée.

TRAVAUX : Une prise extérieure a été posée pour le gyrobar. Le pont de la STEP sera bientôt réparé, pris en charge par l'agglo. Le WC public de la place a encore été cassé. Les moustiquaires de la mairie ont été commandées.

URBANISME : Permis d'aménager dossier Regache à compléter. Permis modificatif quartier Lombret, dossier en cours. DP pour changement de tuiles Quartier Planchâtel. DP chemin des Combes pour abri voitures.

SIEH : il y a eu des échanges sur le projet de poulailler de Peyrins mise en perspective de la surconsommation déjà constatée. Nouvelle adhésion : la commune de Tersanne. Il y a un projet de remplacement des bornes à incendie.

SID : RAS

BUDGET : La somme prévue pour le pont de la STEP peut être répartie. Elle le sera vers l'achat de mobilier urbain et divers travaux.

